

12 MARS 2022

Ministère des Solidarités et de la Santé

14 avenue Duquesne, 75350 PARIS 07 SP



**« De l'école à l'emploi,
quelles
perspectives
pour les enfants et les
adultes
avec TDC ? »**

**Trouble Développemental
de la Coordination (TDC)/dyspraxie**

Colloque organisé par Dyspraxie France Dys

<https://www.dyspraxies.fr> #ColloqueTDC



Journée nationale consacrée au Trouble Développementale de la Coordination ou Dyspraxie

PROGRAMME : temps forts

Accueil à partir de 8h15

Présentation de DFD : 10 ans d'actions

Vincent MARRON, président de DFD

L'autonomie, qu'est-ce que c'est ?

Philippe AUBERT, sociologue

L'accès aux soins : du diagnostic à la rééducation en passant par la recherche

Dr Sibylle GONZALEZ-MONGE, praticien hospitalier Hospices Civils de Lyon -

Centre de référence troubles des apprentissages

Dr Caroline HURON, chargée de recherche Inserm

Pr Laurence VAIVRE-DOURET, Professeur de neuropsychologie, université de Paris, IUF, Inserm U1018 -

Neuropsychologue AP-HP. Centre, Necker, Paris

Dr Thiébaud-Noël WILLIG, pédiatre, président d'Occitadys

De l'école à l'université : quelles perspectives pour les élèves et étudiants ?

Véronique BANCEL, enseignante-formatrice à l'INSPE de Lorraine

Virginie LANLO, première maire adjointe déléguée à l'éducation de la ville de Meudon, AMF

Anne MALLURET, conseillère technique de région académique, inspectrice ASH - Rectorats Aix-Marseille et Nice

Dominique MOMIRON, ex-conseiller technique « école inclusive » du recteur de l'académie de Clermont-Ferrand

Dr Alain POUHET, médecin MPR

Serge THOMAZET, chercheur associé au laboratoire ACTé, Université Clermont-Auvergne

De la recherche au maintien dans l'emploi : quelles perspectives pour les adultes ?

Didier EYSSARTIER, Directeur général de l'AGEFIPH

LADAPT, Dispositif Emploi accompagné

Prestataire, jeune et son employeur pour la prestation d'appui spécifique troubles cognitifs

Vie quotidienne, permis de conduire, loisirs et sports : comment prendre son autonomie ?

Cyril DESJEUX, sociologue, directeur scientifique de Handeo

Romain GENET, ergothérapeute, ANFE

Dr Guy GOZLAN, psychiatre, directeur du SAMSAH PrePsy

Témoignage de Maxence, dyspraxique, et sa mère, Valérie

Un(e) représentant(e) de la CNSA

Conclusion

George PAU-LANGEVIN, adjointe à la défenseure des Droits

Témoignage de la journée : Jean-Charles RINGARD

En présence de Renan LUCE, parrain de DFD



POURQUOI CE COLLOQUE ?

Le TDC (ou Dyspraxie) est encore mal compris

Le TDC (ou dyspraxie) appartient à la famille des **troubles neuro-développementaux** (TND). Il s'agit d'un trouble cognitif spécifique qui affecte l'automatisation et la coordination des gestes et concernerait environ **5% de la population** dans tous les domaines de la vie et tout au long de celle-ci : à la maison (activités de la vie quotidienne), dans la vie scolaire et étudiante, dans les loisirs et le sport, dans la formation professionnelle, dans la recherche et le maintien dans l'emploi, dans différents aspects de la vie sociale et de l'autonomie dans la vie quotidienne (permis de conduire, logement, parentalité, etc.).

Le terme « parcours du combattant » résume trop bien le parcours des familles, des enfants et des adultes malgré une meilleure connaissance du trouble et les progrès accomplis ces dernières années dans le repérage, l'accompagnement et la prise en charge des enfants. Bien que des textes fassent force de loi sur l'ensemble du territoire national et soient censés améliorer les parcours, les disparités territoriales concernant leur application sont monnaie courante et les interprétations liées à des représentations erronées du TDC rendent inopérantes leur application de façon optimale. Les familles et les adultes sont en permanence en train de se battre pour la mise en œuvre effective de leurs droits. Le TDC est encore mal compris.

En toute logique, ce colloque organisé par DFD abordera les questions de repérage, diagnostic, rééducation, recherche, scolarité, études supérieures, accès et maintien dans l'emploi, permis de conduire, loisirs et sport, autonomie. Organisé volontairement un mois avant l'élection présidentielle, il permettra de tracer un chemin pour les prochaines années.

L'ORGANISATRICE DU COLLOQUE

Dyspraxie France Dys (DFD) est une association de personnes dyspraxiques et de leurs familles, reconnue d'intérêt général et agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Depuis la fin de l'année 2021, DFD est membre du Collectif Handicaps, regroupant les principales associations françaises ayant trait au handicap. DFD est parrainée par le chanteur Renan Luce et l'écrivain Pierre Lemaître. Présente sur 74 départements, DFD connaît parfaitement les réalités de terrain.

INFORMATIONS PRATIQUES

En raison des conditions sanitaires : le **pass vaccinal** est obligatoire, il n'y aura pas de café d'accueil ou de restauration sur place.

Inscription obligatoire : <https://forms.gle/dZabu6B3S3nbqJDJ9>

Vous recevrez une confirmation d'inscription par email.

Accès

Ministère des Solidarités et de la Santé

14 avenue Duquesne, 75350 PARIS 07 SP



CONTACT

colloqueTDC@dyspraxies.fr

Dyspraxie France Dys (DFD)

Association française œuvrant en faveur des personnes dyspraxiques avec ou sans troubles associés

Déclarée en Préfecture de Paris le 15 novembre 2011

Association reconnue d'Intérêt général et agréée par le ministère de l'Éducation nationale.

Siège National : 15 rue la Bruyère 75009 Paris dfd@dyspraxies.fr www.dyspraxies.fr